BOURSE JEAN-CHARTON

Bourse de 3 000 $ octroyée à une personne finissante ou diplômée du programme Formation internationale en service et sommellerie, OU diplômée du programme Professionnel du vin (3 modules réussis), Analyse sensorielle des vins du monde, Sommellerie professionnelle, Découverte du vin II, en soutien à la réalisation d'un projet de perfectionnement d'au moins 3 semaines en Amérique du Nord.

- CONDITIONS POUR LE DÉPÔT D'UNE CANDIDATURE :
  Toute personne majeure, de citoyenneté canadienne ou immigrante reçue, dont la résidence principale est située au Québec, et qui étudie actuellement ou a déjà étudié à l'ITHQ en sommellerie dans les programmes mentionnés précédemment.

- OBJECTIF DE LA BOURSE:
  Permettre à la personne d'acquérir une formation en sommellerie ou en œnologie (stage de perfectionnement, viticulture, ampélographie, législation viticole, marketing viticole, etc.).

- DOSSIER DE CANDIDATURE:
  Toute personne postulant à la bourse Jean-Charton devra fournir un dossier de candidature comportant les éléments suivants, dans cet ordre, sur des feuilles au format 8,5 x 11 po, avec une page de présentation libellée comme suit :

  Bourse Jean-Charton
  Dossier de candidature
  Nom, prénom, numéro
  de DA

Date limite pour la réception des dossiers : Dimanche le 7 avril 2024, à l'adresse courriel Dounia.Saboori@ithq.qc.ca .

DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

A) CURRICULUM VITAE

B) JUSTIFICATION DE LA DEMANDE :

- Lettre de motivation justifiant la demande et expliquant le parcours professionnel accompli et souhaité, maximum 1 page;
- Lettre(s) de recommandation d'employeur(s) ou de professeur(s), maximum 2.

C) INFORMATION SUR LE PROJET :

- Détails du projet, expérience recherchée à travers la réalisation de ce projet;
- Information officielle (brochure, extrait de site Web, etc.), si applicable;
- Grille budgétaire du projet;
- Contrat moral;
- Lettre de remerciement au donateur.

ATTRIBUTION DE LA BOURSE :

- La désignation du boursier sera faite par un comité formé de trois personnalités en exercice dans le domaine du vin.
- L'annonce sera effectuée par la Fondation de l'ITHQ au début du mois de mai.
- Le récipiendaire recevra 50 % de la bourse au début du mois de mai 2024 et l'autre moitié une semaine avant le début du projet en Amérique du Nord.

DÉLAI DE RÉALISATION :

Le boursier devra terminer son projet dans un délai d'un an à partir de la date d'obtention de la bourse.

AU RETOUR :

Le ou la récipiendaire devra remettre un rapport de son expérience aux donateurs et faire une présentation à un groupe d'étudiants ciblés par la direction au cours de laquelle il parlera de son expérience.